

A retourner à : **APEL SainteThérèse, Salléedu Carmel - 40500 Saint Sever**
 Infos et réservations par mail: apel.saintetherese40@gmail.com

L'inscription sera validée uniquement à réception de l'ensemble des documents demandés et du règlement.

Règlement : espèces ou chèque à l'ordre de APEL Sainte-Thérèse

Je soussigné(e), (nom, prénom).....

Né(e) le À Département

Adresse

CP Commune Tél.

Email Pièce d'identité n°

Déclare vouloir participer au vide grenier de Saint Sever le dimanche 13 septembre 2026 en qualité de :

☐ particulier ☐ professionnel ☐ personne morale

Objets proposés à la vente :

Déclare ne pas participer à plus de deux manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code pénal).

RÉSERVATION

Les emplacements proposés sont les suivants :

..... x **table(s) - 6 € l'unité** /x**espace(s) pour portant - 3 € l'unité**

Montant total de la réservation :

RÈGLEMENT DU VIDE-GRENIER

1. Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation des particuliers et des exposants au organisé par l'Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre (APEL) du groupe scolaire Sainte-Thérèse d

2. Le présent règlement s'applique à l'ensemble du lieu de la manifestation, situé aux Jacobins de Saint-Sever.

3. Les emplacements sont attribués par l'organisateur, au fur et à mesure de la réception des inscriptions complèt droit, aucune préférence ou dérogation ne pourra être accordé. L'emplacement attribué devra impérativement êtr Aucun débordement sur les espaces de circulation ou sur les emplacements voisins ne sera autorisé, afin de garar déplacements et la sécurité de tous.

4. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de détérioration des objets, du matériel ou des participants. Chaque exposant reste responsable de ses biens et de son stand pendant toute la durée de la m

5. Le nombre d'emplacements étant limité, l'inscription ne sera considérée comme définitive qu'à réception de l'en documents suivants : le bulletin d'inscription et le règlement dûment remplis et signés + la photocopie recto-verso d'identité pour les particuliers et/ou le numéro d'immatriculation au registre du commerce pour les professionnels correspondant à la totalité de la réservation.

Les inscriptions sont ouvertes dès à présent et seront clôturées le jeudi 10 septembre 2026 inclus, sous réserve de

6. Sont interdits à la vente : les animaux ; les cassettes, dvd, revues, livres, objets etc. à caractère pornographique ; armes blanches, munitions, pistolets à billes (type airsoft), tout engin explosif ou à gaz de défense ; les produits ch ou autres substances illégales (stupéfiants, agents dopants, etc.) ; les boissons alcoolisées ou non, toute nourriture alimentaires sauf si autorisation de l'organisateur. Cette liste n'est pas exhaustive. L'organisateur se réserve le droi objet dont la vente lui semblerait inappropriée ou contraire à la réglementation en vigueur.

7. Les chiens des exposants ou visiteurs doivent être impérativement tenus en laisse.

8. À leur arrivée, les exposants doivent obligatoirement se présenter auprès des organisateurs afin d'être accomp emplacement. Aucun exposant ne pourra s'installer sans l'autorisation de l'organisateur.

9. L'arrivée des exposants et l'installation des stands se dérouleront de 7h00 à 8h50. Après 8h50, l'organisateur se réattribuer l'emplacement à un autre exposant. La vente se déroulera de 9h00 à 16h00.

En cas d'absence ou d'arrivée tardive de l'exposant, aucun remboursement de la somme versée pour la réservatio

10. La manifestation est maintenue quelles que soient les conditions météorologiques. Aucun remboursement ne cas d'intempéries.

11. Les participants s'engagent à quitter les lieux avant 18h en ayant débarrassé et nettoyé l'espace occupé. Tous l compris les cartons, devront être débarrassés et déposés dans les conteneurs appropriés.

12. Le stationnement des véhicules n'est pas toléré à l'intérieur du Cloître. Veuillez garer votre véhicule dans les pa

13. Tout participant qui ne respecterait pas le présent règlement, les consignes de sécurité ou qui adopterait un cc irrespectueux, désinvolte ou outrancier envers les organisateurs, les autres exposants ou les visiteurs pourra être exclu de la manifestation.

En cas de comportement particulièrement inapproprié, l'organisateur pourra également refuser toute participati manifestations organisées par l'APEL.

Merci à tous pour votre participation et votre bonne humeur !
Ensemble, faisons de cette journée un moment convivial et chaleureux. 😊

Fait à, le

Signature